



**Association des personnes handicapées visuelles
et aveugles des Laurentides**

APHVAL

UN REGARD VERS L'AVENIR

Tél : 514 237-6389

Courriel : aphvallautentides@gmail.com

Site web : www.aphval.ca

BULLETIN D'INFORMATION NO 10

31 mars 2023

VOICI LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS À VOUS COMMUNIQUER :

Premier Quille-O-Thon de l'APHVAL

Dans le cadre des activités de levées de fonds pour notre association, l'APHVAL organise son premier Quille-O-Thon le dimanche 23 avril 2023 de 13:30 à 16:00 au Salon de Quilles de St-Janvier, au 13729 boul. Curé Labelle à St-Janvier (Mirabel) J7J 1L2. Le coût du billet est de 20\$ et vous donnera l'équivalent d'environ 3 parties et les souliers de quilles sont inclus. Le nombre de joueurs maximum par allée est de 6 joueurs.

Les profits iront à l'association et il faut remercier le comité des usagers de Ste-Thérèse de Blainville pour leur généreuse contribution à cet événement. Vous pourrez aussi demander un reçu d'impôt pour chaque montant de 20\$ ou plus payé pour cette activité. Venez vous amuser en grand nombre, le nombre de billets est limité, plaisir garanti et il y aura des surprises. Pour réserver vos billets, communiquez par courriel ou par téléphone à l'association au plus tard le jeudi 20 avril.

Semaine de la canne Blanche

Le 07 février dernier nous avons fait une conférence de presse dans le cadre de la semaine de la canne blanche qui avait lieu du 5 au 12 février. Nous n'avons pas eu un grand succès avec la participation des médias mais la grande majorité de nos partenaires communautaires étaient présents (DPDRP du CISSS des Laurentides, RCPHL, ARLPHL organisatrice communautaire du CISSS des Laurentides) et des membres.

Nous avons pu exprimer le chemin parcouru de l'APHVAL depuis le 07 mai 2021 et vers où nous nous dirigeons. Vous pouvez voir avec ce lien l'entrevue qui a été diffusée à la télévision communautaire des Basses Laurentides, c'est la première entrevue de l'émission [Édition du 9 février - TVBL, la Télévision des Basses-Laurentides](#)

On se redonne rendez-vous en février 2024. Ci-dessous, certains membres du conseil d'administration, de gauche à droite : Anita Dumoulin trésorière, Nolan Filiatrault administrateur, Louise Courteau secrétaire, Jean-Pierre Beaulieu président et Marie-Claude Gagné administratrice.



Mise en forme à St-Eustache et St-Jérôme

Les rencontres hebdomadaires de mise en forme et de partage vont bon train. Il reste encore des séances, voir ci-dessous les dates restantes. Cette activité vous permettra de vous donner accès à des rencontres de groupe par le biais de mise en forme (Exercices par un kinésologue), de socialisation (repas communautaire) et quelquefois la tenue de conférences dont vous serez avisé à l'avance.

Voici les 2 endroits restants pour la tenue de ces activités :

St-Eustache : 6 avril au 04 mai 2023

Jeudi de 13h00 à 15h30,
Maison du Citoyen
184, rue St-Eustache
St Eustache

St-Jérôme : 03 avril et le 1^{er} mai 2023

Lundi 12h00 à 15h30 (apporter votre lunch)
Centre d'action bénévole
225 Georges Thurston (anciennement rue de la gare)
St-Jérôme

Vous pouvez vous inscrire plus d'une fois par semaine. Vous avez des questions ou vous êtes intéressés, laissez un message dans la boîte vocale ou envoyez-nous un courriel. Mentionnez votre nom et le ou les endroits où vous comptez participer.

Demande de subvention

La demande de révision pour la subvention au programme de soutien aux organismes communautaires du CISSS des Laurentides (PSOC), a été rejetée suite à une réponse de non-admissibilité reçue au mois de décembre. La raison principale est que nous n'avons pas fait une année complète de mandat pour l'année 2022 – 2023. Au lieu d'avoir eu une année du 01 avril 2021 au 31 mars 2022, notre année financière avait commencé le 07 mai 2021. Nous ne baisserons pas les bras et nous ferons une nouvelle demande le 31 août 2023.

Demande de soutien financier aux fondations

Nous avons déposé une demande de soutien financier à la Fondation Mirella et Lino Saputo 02 mars 2023. Nous avons eu une réponse officieuse comme quoi elle a retenu notre demande de soutien de trois années à venir. Elle est prête à nous financer pour une première année pour commencer mais, ils ont demandé d'avoir le parrainage d'une autre association pour les personnes handicapées visuelles qui est forte et implanté dans leur milieu. Nous sommes en contact avec l'association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL) qui existe depuis 25 ans et compte près de 200 membres. Nous attendons leur lettre officielle que nous transmettrons à la fondation. Nous vous communiquerons la réponse officielle de la fondation et le montant accordé dès que nous le saurons.

Nous avons eu une rencontre avec Centraide Laurentides qui a été très positive. Ils ont un programme de transition qui permet à des organismes de faire une demande de soutien financier à des organismes qui sont en attente de l'octroi d'une demande de subvention au PSOC. Ce soutien peut représenter près de 25% de notre budget annuel. Nous allons déposer cette demande pour le 1^{er} juin et nous vous tiendrons au courant

Faute de subventions du CISSS des Laurentides, nous prenons tous les moyens pour que nous puissions avoir des fonds pour avoir un local et au minimum une ressource humaine payée. Nous faisons aussi des demandes auprès des députés pour leur programme de soutien à l'action bénévole, l'année dernière ça nous avait permis d'amasser 3000\$ et cette année on vise 4000\$. Nous pensons aussi à créer un comité pour augmenter le nombre de demande de soutien par année avec les nombreuses fondations ou corporations qui ont divers programmes.

Site WEB

Le nouveau site web de l'APHVAL avance très bien, il est maintenant un site web accessible avec des fonctionnalités pour les mal-voyants, l'icône d'accessibilité

apparaît dans le coin supérieur droit et qui est une personne sur fond bleu. Pour les personnes non-voyantes, le site a été adapté pour lecteurs tel que Jaws ou autres, lors de la lecture, l'application fait une pause entre chaque menu et si on ouvre un sous-menu c'est dans une nouvelle fenêtre, donc plus facile à naviguer. Vous pouvez l'essayer et nous envoyer vos commentaires à aphvallautentides@gmail.com , voici le lien du site web www.aphval.ca . Beaucoup d'autres fonctionnalités s'en viennent et il reste beaucoup de contenu à ajouter. Nous vous tiendrons au courant. Notre site web a pu être mis sur pied grâce à une subvention (11 000 \$) de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) afin de construire un site WEB accessible aux besoins des personnes présentant une déficience visuelle.

Rencontre de réseautage en collaboration avec le RCPHL et le CISSS des Laurentides

Le Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL), en collaboration avec le CISSS des Laurentides, a le plaisir de vous inviter aux activités de réseautage des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées des Laurentides et leurs proches! L'entrée est gratuite et notre association sera présente aux 3 dates que vous trouverez ci-dessous. Une occasion unique qui vous permettra de tout savoir sur les différents services offerts, les activités adaptées disponibles et les objectifs des organismes communautaires de votre région! Venez en grand nombre.

Voici les dates et lieux des événements :

- [Saint-Eustache : le 12 avril 2023, de 13 h à 19 h : Centre communautaire Jean-Labelle : 367, rue Godard, Saint-Eustache \(QC\) J7P 3V2](#)
- [Saint-Jérôme : le 25 avril 2023, de 13 h à 19 h : Place de la Gare : 160, Place de la Gare, Saint-Jérôme \(QC\) J7Z 7H9](#)
- [Sainte-Agathe-des-Monts : le 10 mai 2023, de 13 h à 19 h : Place Lagny : 2, rue St-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts \(QC\) J8C 2A2](#)

Demande de bénévolat pour notre membre Michel Brouillé

Michel Brouillé est un membre très sympathique et actif dans notre association. Récemment, son accompagnatrice depuis plusieurs années a dû arrêter son accompagnement pour des raisons de santé. Michel a des problèmes visuel et auditif et il a une subvention pour rémunérer une personne qui pourra l'accompagner pour ses divers besoins tel qu'épicerie, service bancaire, rendez-vous médicaux, loisirs et autres. La rémunération est intéressante et non imposable, cela peut représenter quelques heures par semaine, soit un revenu d'appoint. Pour toutes informations, veuillez communiquer avec l'association soit par téléphone ou par courriel.

SAVIEZ-VOUS QUE :

Comment faire des dons :

Grâce à l'obtention de notre numéro de bienfaisance, lors de la réception de dons nous pouvons maintenant émettre des reçus permettant aux particuliers et aux organismes d'obtenir des déductions d'impôts. Vous pouvez aussi transmettre vos intentions de dons sur notre site web www.aphval.ca ou nous envoyer un courriel ou nous laisser un message vocal. Il y aura bientôt une application sur le site web pour faire des dons en ligne.

Québec rehausse les montants remboursés pour les prothèses oculaires :

Voici le lien vers un communiqué publié par le cabinet du ministre de la Santé, au sujet du remboursement des prothèses oculaires : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/quebec-rehausse-les-montants-rembourses-pour-les-protheses-oculaires-869166621.html>

Faits saillants

- Le montant forfaitaire pour la prothèse oculaire passe de 585 \$ à **1650 \$**.
- L'entretien annuel de la prothèse oculaire passe de 25 \$ à **75 \$**.
- Le montant forfaitaire du conformateur (avec cuisson) passe de 187 \$ à **278 \$**.
- Le montant forfaitaire du conformateur (sans cuisson) passe de 112 \$ à **165 \$**.

Mesure d'assistance : le Curateur public du Québec offre un nouvel outil pour aider un proche

La mesure d'assistance est une nouvelle façon d'accompagner une personne qui souhaite être aidée ou conseillée pour prendre des décisions, gérer ses biens ou exercer ses droits. Aux proches qui, quotidiennement, font de nombreux gestes pour épauler une personne qui éprouve certaines difficultés, la mesure d'assistance offre une reconnaissance officielle. Cette reconnaissance leur évite d'avoir à transmettre chaque fois des autorisations aux entreprises, institutions financières, professionnels, ministères et organismes.

La mesure d'assistance est disponible dès maintenant. Pour en bénéficier, la personne qui souhaite être aidée et son futur assistant doivent remplir le formulaire du Curateur public (en ligne ou papier) ou encore consulter un notaire ou un avocat accrédité

Faits saillants :

- La mesure d'assistance ne nécessite pas l'intervention du tribunal;
- Aucune évaluation médicale ou psychosociale n'est nécessaire;
- La demande est sans frais, si elle est faite auprès du Curateur public;
- La personne souhaitant être assistée désigne elle-même son assistant (possibilité de nommer deux assistants);

- La mesure d'assistance est sécuritaire (vérification des antécédents judiciaires, proches informés de la démarche entamée par la personne souhaitant de l'assistance, etc.);
- Le nom de l'assistant est inscrit dans un registre public;
- L'assistant ne peut prendre de décisions pour la personne assistée ni signer pour elle.

Assemblée générale et élections

L'assemblée générale s'en vient à grand pas et ce sera en début juin. Notez qu'il y aura des postes en élections soient : la présidence, la trésorerie et un poste d'administrateur. Si vous êtes intéressé à vivre de grands moments avec l'APHVAL pour les 2 prochaines années, écrivez-nous ou laissez-nous un message dans la boîte vocale et il nous fera plaisir de discuter avec vous des opportunités qui s'offrent à vous. Venez joindre une équipe du tonnerre.

***« Seuls, nous pouvons faire si peu; ensemble, nous pouvons faire
Tellement » (Helen Keller)***

APHVAL

Tél : 514 237-6389

Courriel : aphvallaurentides@gmail.com

Site web : www.aphval.ca